

l'écho des michottes

Été 2013



Zoom sur :



Projet N5 : traversée de village

Lotissement
Les Crêtets



LES ROUSSES
HAUT JURA
Village et Hameaux

Bulletin municipal

N° 7 bis

manifestations 2013 - 2014

www.mairielesrousses.fr

29 juin	Feu et Fête de la St-Pierre	2013
6/7 juillet	Ball trap	
7 juillet	Rando de la St-Pierre - Organisée par Rouss'rando.	
14 juillet	Fête nationale - Feux d'artifice : 22h30 - Bal à Omnibus	
16 juillet	Rando Contrebande - La Cure - 10h	
19/20/21 juil.	Salon national des antiquaires - Centre sportif	
20 juillet	Course des garçons de café - Rue Pasteur. Organisée par l'Union des Commerçants des Rousses.	
2 Août	Vide grenier - Rue Pasteur / Route du Noirmont	
7 Août	Estivales des Orgues - Fort des Rousses - 20h30	
8 Août	Chiens de traîneaux - Omnibus - de 15h30 à 17h30. Organisé par Lungaiak chiens de traineaux.	
13 Août	Estivales des Orgues - Eglise - 20h30	
15 Août	Spectacle Léon - Omnibus - 18h	
18 Août	Challenge Loulou Romand - Stade des Tuffes	
21 Août	Cérémonie commémorative des Journées Tragiques d'Août 44.	
21/22 sept.	Course VTT entre la station des Rousses et Arbent - Organisé par la Forestière -	
21 sept.	Forum de généalogie	
18 octobre	Soirée jeunes sur le thème d'Halloween, interdit aux plus de 13 ans. Les jeunes peuvent se déguiser. Salle de l'Omnibus à 19h.	
6/7 déc.	Téléthon	
13 au 15 déc	Marché de Noël - Centre Sportif - Organisé par l'Union des Commerçants des Rousses.	
11 janv 2014	Oxyrace - Trail blanc jurassien - Esplanade de l'Omnibus -	2014
29 janv	Transjeune	
8/9 février	Transjurassienne	
28/29/30 mars	Championnats de France de ski nordique - Stade des Tuffes.	
18/19/20 avril	3 ^{ème} Salon de l'habitat - Centre sportif.	
20 sept.	Journée mondiale des chevaliers - Fort des Rousses	



MAIRIE - LES ROUSSES

Nouvelle donnée du nombre d'habitants aux Rousses : 3233

Manifestations 2013/2014	p 2	Sommaire	Lotissement : les Crêtets	p 17
Mot du Maire	p 3		Carrefour Pont des Douanes	
Foyer Mandrillon	p 3		et virage du Turu	p 18
Permis de construire	p 4		Barbecue de quartier / Expositions	
Budget	p 5-6		et Seven Up	p 19
Parc informatique	p 7		Rouss'rando - Aide aux devoirs	p 20
Disque de stationnement	p 8		Football-club Haut-Jura	p 21
Centre sportif	p 8		Ecoles et rythmes scolaires	p 22
Conseil municipal des Jeunes	p 9		Centre de Loisirs sans hébergement	p 23
Travaux	p 10-11		Etat civil	p 24-25
ZA du Bois de l'Ours	p 12-13		Pêle-Mêle	p 26-27
Projet RN 5	p 14/15/16		Les caprices du temps	p 28



La déconstruction du "Paquebot" (photo de couverture) est maintenant effective, apportant à cet endroit une amélioration de la sécurité, de la visibilité et de la qualité environnementale. C'est une première étape d'un projet plus vaste et plus important d'aménagement de la traversée des Rousses par la RN 5. Le cabinet "Au-delà du fleuve", lauréat du concours lancé par le Conseil Municipal sera le maître d'œuvre de ce chantier majeur des années qui viennent.

Le P.L.U., qui aura mobilisé les élus durant presque tout le mandat, a enfin été arrêté lors du conseil du 4 avril. Place maintenant à l'instruction par les différents services de l'Etat pendant trois mois. Ensuite se déroulera l'enquête publique durant un mois, à la fin de l'été. Dans ce P.L.U., parmi les Orientations d'Aménagement et de Programmation, figure notamment le projet de lotissement des Crêtets, élaboré avec le concours du C.A.U.E.

Lors d'un conseil d'école exceptionnel, les assemblées délibérantes des deux écoles - maternelle et élémentaire - et les élus ont validé la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013, avec retour à la classe du mercredi matin comme avant 2008. L'innovation marquante est la création des TAP de 15h45 à 16h30, à la charge de la commune. Les élus ont voté leur gratuité.

La commune poursuit son programme d'aménagement et de développement. Une première tranche de la Z.A. du Bois de l'Ours a été réalisée et a permis à la menuiserie victime d'un incendie criminel de retrouver un "domicile" et de maintenir l'activité et les emplois.



Pour la zone d'activités André Lizon, les travaux doivent commencer après la période estivale, avec la réalisation de plates-formes destinées à accueillir commerce et artisans et l'aménagement d'une partie de la route du Génie.

Par ces projets, la commune est bien dans sa démarche de réussir son évolution dans le respect des qualités de son territoire, conformément au PADD qui prône la maîtrise de l'utilisation de l'espace.

L'avenir de la commune intéresse particulièrement le Conseil Municipal des Jeunes. Ceux-ci montrent leur engagement et leur motivation sur des thèmes comme la sécurité, la gestion des déchets et de l'éclairage, le développement durable ... Ils s'affirment ainsi comme des citoyens responsables en devenir. Dans une époque et un contexte difficiles, voilà bien un message de confiance et d'espoir.

Bernard Mamet

Une nouvelle maîtresse de maison au Foyer Mandrillon

Mme Marie-Anne KIPFER a pris ses fonctions de Maîtresse de Maison du Foyer Logement des Personnes Âgées - Résidence Mandrillon, le lundi 8 avril 2013.

Originaire de Lunéville (54) et résidant précédemment à Prémanon, Mme KIPFER a obtenu son diplôme d'aide-soignante en 1994. Elle a toujours travaillé en gériatrie, domaine dans lequel elle a pu évoluer grâce à diverses formations et expériences professionnelles, notamment à l'hôpital de Champagnole ou au Service de Soins Infirmiers à Domicile (PRODESSA) à Morez. Mme KIPFER a en charge la gestion administrative du Foyer Logement, les relations avec les familles, l'entretien du bâtiment et l'organisation d'animations pour les résidents. A la plus grande joie de ceux-ci, Mme KIPFER est accompagnée d'Angéline, sa fille de 6 ans. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle famille et pleine réussite dans ses nouvelles missions.

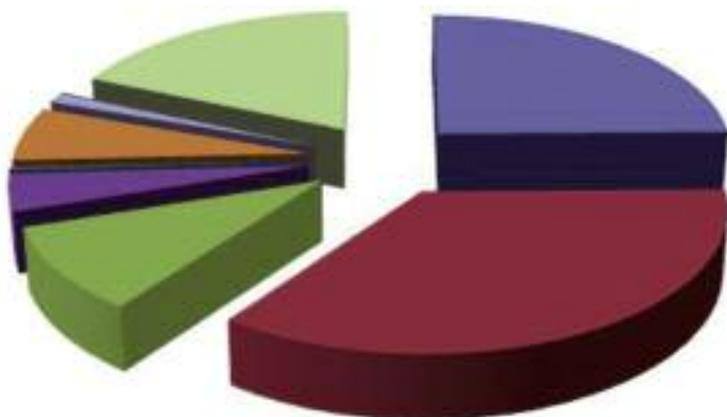


permis de construire

Liste des permis de construire déposés depuis décembre 2011

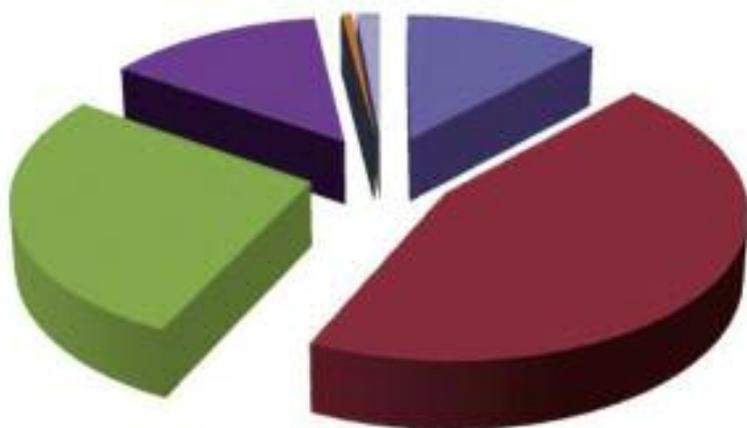
Adresse pétitionnaire	Nature construction	Décision et date
DUMONT-FILLON Michel - Route Royale	Construction d'une maison individuelle	Sans suite le 20.01.12
RUFFET-BON-CORPS Jean-Marc et GUILLOT Anne - 1775 route de Trélarce	Réhabilitation d'une ancienne ferme	Accord le 09.03.12
BALLAND Guy - 434 route de la Porte de France	Construction d'un chalet	Accord le 06.03.12
SCI PVIT (GIROD et BALLAND) - 1025 Route Blanche	Transformation d'un hôtel en logements – Construction de 4 garages	Favorable le 08.03.12
SOTTIL Alexia - 247 rue du bois Dondon	Construction d'un garage	Favorable le 16.02.12
FUMEY Céline et LOPES Victor - Rue des Gentianes	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 08.03.12
ROSSI Michel - Lot des Adraits, rue des Adraits	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 04.06.12
MAYET Pierre et GUYOT Danièle - La Bécasse	Rénovation d'une ancienne loge et maison d'habitation et construction d'un garage	Favorable le 17.04.12
SCI LES LANDES DEVANT (Bourqui) - le Balancier	Agrandissement d'une salle de restaurant	Accord le 09.07.12
BERTHET Marc - 4674 Route Internationale	Construction d'une terrasse à hauteur du 1er étage de la maison et agrandissement d'une ouverture existante.	Favorable le 21.05.12
GIRARD-CLAUDON Lilian - Chemin des Berthets	Construction d'une maison individuelle façade bois, sous-sol maçonnerie, toiture terre cuite rouge nuancée.	Favorable le 11.04.12
LECOINTRE-BEAULIER Nicolas et Annick - Rte du Noirmont	Maison individuelle	Favorable le 04.05.12
DUMONT-FILLON Philippe - Rue de la Frontière	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 14.05.12
SCI AGANOE (FONS) - Au village, rue pasteur	Construction d'immeubles et commerces	Favorable le 16.11.12
BOURGEOIS Pierre-Alain - La Cure	Construction de 3 immeubles d'habitation	Sursis à statuer le 4.06.12
PERRARD Yann - Le Noirmont	Aménagement d'un logement de lad dans un bâtiment agricole	Favorable le 16.10.12
CLUB ALPIN FRANÇAIS - Chalet la Pile Dessus	Extension du chalet avec abri bois	Accord le 28.08.12
TINGUELY Pierre - Les Rousses d'Amont	Extension de maison d'habitation	Refus le 05.06.12
FRANCHISSEUR Fabrice - Rue de la Vieille Porte	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 21.05.12
EURL RV IMMOBILIER - Rue de la Redoute	Construction de 7 maisons	Accord le 13.07.12
CLERC François - 1465 route blanche	Mise aux normes concernant la sécurité avec création d'un escalier extérieur, d'une galerie et modification de façades.	Accord le 23.10.12
SCI CGJ (CHEVALIER-GIROD) - Le Fort des Rousses	Construction d'un atelier de menuiserie	Accord le 28.08.12
CATTET Florence - 271 chemin des Piles	Construction d'un garage	Refus le 08.08.12
SCI ARCO - La Doye	Construction d'un garage «Contrôle Technique»	Favorable le 22.10.12
CHEVASSUS Claudine - Chemin des Berthets	Construction d'un pavillon plain-pied avec combles aménagés	Favorable le 02.08.12
TINGUELY Pierre - Les Rousses d'Amont	Extension d'habitation	Favorable le 14.09.12
SARL THIEBAUD INVESTISSEMENT Centre la Nièvre, rte de la Faucille	Création de logements dans ancien bâtiment centre de vacances et de loisirs	Favorable le 23.11.12
REGARD-JACOBES Bernard - La Cure	Transformation d'une ancienne discothèque en 2 logements	Favorable le 03.09.12
TISSOT Patrick - 3245 Route Internationale	Construction d'un garage	Sans suite
CATTET Florence - 271 chemin des Piles	Construction d'un garage	Favorable le 24.09.12
MARCHANDISE Julien - 106 rue des Sources	Construction d'un garage et d'un espace de stockage	Favorable le 14.11.12
BUFFARD IMMO (BUFFARD) - 118 Route du Noirmont	Réhabilitation et extension d'un immeuble	Favorable le 26.11.12
TODESCHINI Joseph - 209 rue du Clos Capperony	Extension d'une maison d'habitation	Favorable le 13.12.12
DUMONT-FILLON Jérémy - La Cure	Construction d'une maison individuelle	Sursis à statuer le 19.12.12
DE SOUSA CALDAS Antonio - rue de l'Artisanat, Lot Burini	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 21.01.13
GAUTHIER Marie-Cécile - Route Royale	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 21.01.13
SCI PVIT (GIROD et BALLAND) - 1025 Route Blanche	Construction d'un immeuble de 4 logements	Favorable le 25.03.13
LIZON A LUGRIN Sébastien - 959 chemin des Berthets	Construction d'un garage	Refus le 30.05.2013
BONNEFOY-CLAUDET Nicolas - 362 rte des Rousses en bas	Construction d'un garage	Favorable le 18.04.13
SCI LA FORET (FOREL) - 903 Route Blanche	Réhabilitation d'une ancienne maison dans sa partie habitation au 1er étage et combles ainsi que des façades	En cours d'Instruction
REMONTE Jean et Christine - 420 rte des Rousses en bas	Extension d'une maison individuelle avec création d'un logement supplémentaire	Favorable le 30.05.2013
TISSOT Patrick - 3245 route Internationale	Création d'un garage adossé à une construction existante	En cours d'Instruction
LEGER Kim et Anne - 187 route du Noirmont	Construction d'un garage	En cours d'Instruction
RUFFET-BON-CORPS Antoine - 129 chemin des Landes	Construction d'un garage en extension et d'une terrasse	Refus le 14.06.2013
OPH du Jura - 908 Route Blanche	Construction de 16 logements locatifs	En cours d'Instruction
SCI AGANDE - FONS Joseph - 304 Rue Pasteur	Agrandissement d'un sous-sol	En cours d'Instruction

Dépenses de fonctionnement : 5 001 543 €



- Charges à caractère général : 1 239 100 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 1 762 000 €
- Autres charges de gestion courante : 489 978 €
- Charges financières : 212 000 €
- Charges exceptionnelles : 8 200 €
- Atténuation de produits : 315 447 €
- Opération d'ordre de transfert entre sections : 55 500 €
- Dépenses imprévues : 526 €
- Virement à la section d'investissement : 918 492 €

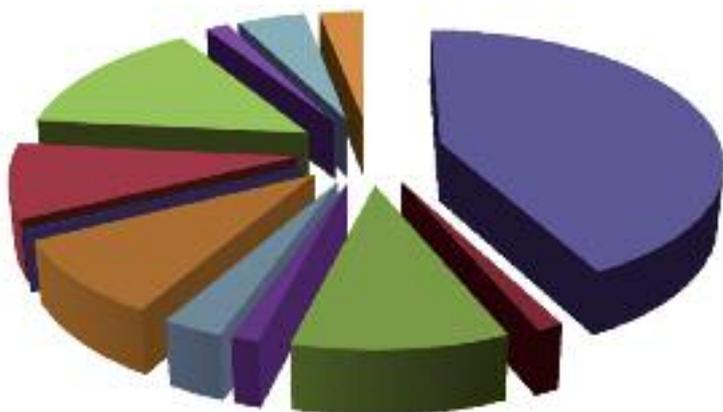
Recettes de fonctionnement : 5 001 543 €



- Produit des services de domaine : 584 507 €
- Impôts et taxes : 2 169 443 €
- Dotations, subventions et participations : 1 331 574 €
- Autres produits de gestion courante : 648 000 €
- Produits financiers : 0 €
- Atténuation de charges : 30 000 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 69 919 €

Dépenses d'investissement

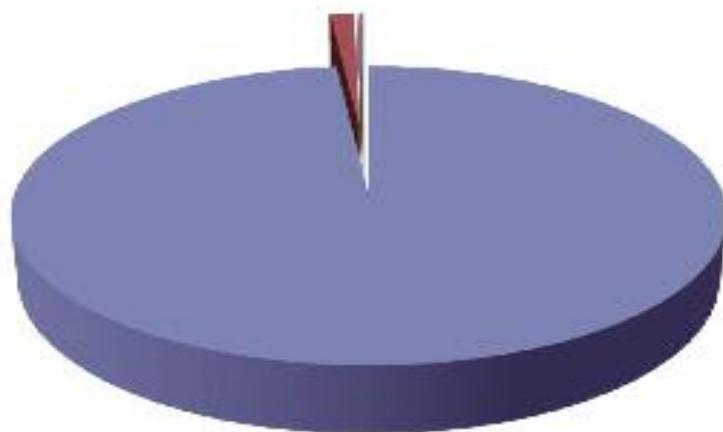
3 814 572 €



- Sans opérations : 1 572 772 €
- Réhabilitation de la Mairie : 47 100 €
- Travaux de bâtiments : 387 100 €
- Travaux de bâtiments, suite étude ERP : 50 000 €
- Réserves foncières et terrains : 110 000 €
- Travaux gendarmerie : 342 000 €
- Travaux ferme des Rousses d'en Bas : 2 000 €
- Divers matériels et outillages : 334 600 €
- Voirie réseaux SIDEDEC : 536 000 €
- Travaux divers : 55 000 €
- Aménagement de la traversée de la RN5 : 168 000 €
- Préau cantine périscolaire : 110 000 €

Recettes d'investissement

3 814 572 €



- Sans opérations : 3 752 122 €
- Réhabilitation de la Mairie : 52 000 €
- Divers matériels et outillages : 1 000 €
- Travaux divers : 9 450 €



parc informatique

Vers un service public connecté

Le processus d'informatisation des services publics oblige les communes (peu importe leur taille) à harmoniser leurs fonctionnements dans l'environnement numérique imposé. Les transmissions papier deviennent électroniques, la facturation se dématérialise, les services s'ouvrent aux accès distants... Peu importe le jugement que l'on peut porter sur cette situation, si nous voulons continuer à travailler au sein des services de l'Etat, nous nous devons d'utiliser les mêmes méthodes, les outils officiels, les voies de communications sécurisées électroniquement,.... Bref nous sommes aujourd'hui obligés de nous inscrire dans cette marche en avant vers un environnement 100% informatisé.



Edouard Lagarde

Or il est bon de rappeler que l'informatique reste un métier à part entière ! Il est vrai que de nos jours beaucoup de monde sait utiliser les fonctions de base d'un ordinateur (aller sur internet, retoucher une photo, taper un texte, envoyer un courriel...). Mais il ne faut pas oublier que dernière des interfaces simples et ergonomiques, il y a des informaticiens qui ont dû travailler pour développer de tels outils et une si grande ergonomie !

Partant de ce constat, la mairie a décidé de mettre en place un véritable service informatique, dédié à la gestion de ce parc et à ses évolutions. Dans cette optique, un informaticien a donc été embauché d'abord dans le cadre d'un contrat aidé, puis de manière plus pérenne (à partir du 1er avril 2013). Il a à sa charge la mise en place de ce service, l'uniformisation des procédures, la maintenance de l'existant, mais surtout le déploiement des futures évolutions de cet environnement.

Cette mutation de notre société ne touche pas que les services publics, nous sommes de plus en plus dépendants de notre ordinateur et de notre connexion internet... Il est courant de faire ses achats en ligne, de gérer ses comptes bancaires via un logiciel financier ou sur la plateforme web de sa banque, de consulter la météo, de revoir des programmes de TV,.... Il est indéniable que la société s'informatise, et les services publics ne doivent pas laisser passer le train du numérique sous peine de devenir obsolètes. Cela est encore plus vrai au niveau communal. En effet, dans l'optique de maintenir le lien de proximité entre l'Etat et les citoyens, une mairie ne peut pas être un lieu archaïque déconnecté des usages couramment utilisés dans la vie quotidienne...

Les projets en cours et à venir

Concrètement, le fait d'avoir un service informatique à part entière au sein de la commune va permettre de lancer plusieurs grands projets numériques.

Dans un premier temps, il y a eu un inventaire complet du parc existant qui a mis en évidence une certaine obsolescence d'une majorité de postes. Un vaste plan de renouvellement de matériel (pluriannuel) a donc été mis en place et aujourd'hui (moins d'un an après le début de cet inventaire), il y a déjà 11 postes neufs installés au sein des services et 4 postes ont été remis en état pour améliorer le travail des employés. Au final, nous arriverons à 20 postes changés (12 neufs et 8 "recyclés"). Tous ces nouveaux postes sont accompagnés, bien entendu, d'un pack applicatif mis à jour. De cette manière, les employés communaux seront dans les meilleures conditions possibles pour travailler avec l'outil informatique.

Au niveau local : Les Rousses

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée sur la voie numérique. Cela s'est traduit par une intégration progressive de l'outil informatique au sein de ses activités. Dans la pratique, il y a eu une mise en place d'un environnement de travail en réseau, de l'informatisation de certaines tâches (Etat Civil, Facturation,...), la gestion des marchés publics sur la plateforme internet du gouvernement,...

En contrepartie, plusieurs projets d'économies financières sont en cours. Le but étant de réduire les postes budgétaires qui le permettent, sans toucher au confort des employés, ni à la qualité des prestations... On peut citer par exemple la renégociation des contrats de téléphonie, la réduction des coûts d'impression (via l'installation de matériels plus performants et économes), l'arrêt d'un certain nombre de contrats de maintenance chez des prestataires privés (les compétences pour l'entretien étant dorénavant présentes au sein de la mairie)...



Mais la mairie ce n'est pas que le bâtiment principal ! Il y a aussi tous les services communaux (ou rattachés à la commune) qu'elle doit prendre en compte. Les contraintes d'informatisation sont les mêmes pour tous ! Le parc informatique à gérer est donc d'une taille conséquente puisqu'il intègre : les services techniques, la crèche, la bibliothèque, le restaurant scolaire, la périscolaire, le centre de soins des infirmières, la police municipale, les 2 écoles publiques (Primaire et maternelle), le centre sportif et le foyer Mandrillon (rattaché à la commune par le biais du CCAS). Au total, nous avons donc près d'une soixantaine de postes / utilisateurs à gérer. A ce stade, nous ne pouvons plus parler de petite structure ! La mairie se place (en termes de taille) comme une "Moyenne Entreprise".

De plus, un accompagnement personnalisé des employés communaux a été mis en place (nouvelles procédures de fonctionnement, aide à l'analyse des devis, plan de formation informatique personnalisé,...). Le fait d'avoir au sein de nos services un informaticien va permettre de réduire les frais de formation. Il sera dorénavant possible de mettre en place des formations en interne, plutôt que de dépendre d'organismes de formations privés. Ce qui est incomparable d'un point de vue financier.

En revanche, et contrairement à une PME, nous subissons cette disparité (géographique et fonctionnelle) qui nous pose de nombreux problèmes dans la gestion du parc informatique (activités différentes, réseaux indépendants, droits d'accès, matériels spécifiques,...). Toutes ces contraintes ne devant en aucun cas affecter les employés communaux. La finalité étant surtout de ne pas faire de l'informatique une charge, mais plutôt de le rendre transparent au sein du fonctionnement des services.

Enfin l'année 2013 sera aussi l'année de l'informatisation de plusieurs fonctions de la municipalité. Parmi elles, le passage de la Police Municipale au Procès Verbal Électronique (une des premières communes du Jura) mais également de la mise en place d'un outil complet permettant la gestion informatique du cimetière (concession, règlement, occupation des tombes, historique des actions sur une concession, portail web de consultation pour le grand public,...). La gestion des archives va progressivement passer au numérique. La bibliothèque va évoluer pour offrir de nouveaux services.

Ces projets ne sont que des exemples de la transformation s'opérant au sein de la commune. La mairie des Rousses est engagée fortement dans un processus de modernisation de ses services afin de répondre au mieux aux attentes des habitants grâce à une amélioration constante de la qualité de ses services.

Disque de stationnement

Depuis le 1er janvier 2012, un nouveau modèle de disque de stationnement doit être utilisé en zone bleue, qui autorise en agglomération le stationnement gratuit des véhicules pour une durée limitée.

Ce nouveau modèle de contrôle de la durée du stationnement urbain est constitué de 2 plaques rigides, de forme carrée entre lesquelles est inséré un disque gradué. Le recto doit comporter une ouverture en forme de cadran laissant apparaître au moins 3 des graduations du disque (le disque est gradué en heures, demi-heure et en tranches de 10 minutes). Ce recto qui mentionne désormais uni-



quement l'heure d'arrivée du véhicule se caractérise également par la reproduction du panneau de signalisation routière spécifique au stationnement. Le temps maximal de stationnement est laissé à la libre appréciation des communes (1h30' aux Rousses).

L'arrêté relatif au nouveau modèle type de dispositif de contrôle de la durée de stationnement urbain avait été publié au Journal officiel du 21 décembre 2007.

Les particuliers peuvent se procurer les nouveaux disques dans les commerces Rousselands, ou dans les magasins qui vendent des articles automobiles.



La non utilisation de ce disque est sanctionnée par une amende forfaitaire de 17 euros.

Depuis Février 2013, notre commune est dotée d'un appareil permettant la mise en place de la verbalisation électronique, ce dispositif, en cours de déploiement au sein des services de l'État permet de transmettre sous forme électronique les messages d'infractions au centre national de traitement de Rennes, dont la gestion est assurée par l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA), établissement public administratif créé par le décret n 2011-348 du 29 mars 2011.



Le 30 août 2012 le Conseil Municipal des Rousses a autorisé monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur le Préfet du Jura pour la mise en œuvre du processus de verbalisations électroniques sur notre commune. Le policier municipal M. Jean-Pierre DABIN est habilité à utiliser cet appareil depuis février 2013. Plus de carnet à souches, plus de papiers derrière votre essuie-glace, la plaque d'immatriculation du contrevenant est scannée et envoyée électroniquement au centre de traitement.

Centre sportif : du nouveau

L'arrêt du mode de gestion associative par l'Office des Sports, en instance de dissolution, a obligé la Commune à rechercher une autre solution pour éviter la fermeture et assurer la poursuite des activités.

Et lors du Conseil Municipal du 20 juin 2013, les élus ont approuvé à l'unanimité la nouvelle orientation de gestion privée du Centre Sportif.

A compter du 1er septembre, cette structure sera gérée par la S.A.S. J.S.F. (Jura Sports et Forme) gérée par Monsieur Valentin LAMBERT sous forme de bail commercial avec redevance d'un loyer mensuel de 580 € H.T. et hors charges.

La Commune, propriétaire du bâtiment va procéder durant l'été à des travaux de «rafraîchissement» (squash, sanitaires, peintures...)



Financièrement, cette nouvelle gouvernance du Centre Sportif va permettre à la Commune d'économiser environ 100 000 € par an.

Nous remercions les bénévoles de l'Office des Sports pour leur implication et leur investissement importants pendant les dix ans de conventionnement avec la Commune et nous souhaitons donc une réussite durable à la S.A.S.

Jura Sports et Forme dans son projet de reprise et d'exploitation du Centre Sportif.

Réouverture
le 1^{er} septembre 2013



conseil municipal des jeunes

Un village se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. La volonté de la municipalité est d'associer tous les citoyens à la décision publique et de créer un nouveau débat. Eduquer les enfants au travers de nouvelles instances démocratiques adaptées afin qu'ils deviennent des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, est un axe fort du projet municipal du village des Rousses. Pour ce faire, la commune a fait le choix de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes. Les élections se sont déroulées le 25 Mai 2012 de 13h30 à 17h30 et le dépouillement s'est fait dans le plus grand sérieux.

Les élus de l'école publique sont :

Pour les filles (9) :

Léa MANISE, Louise MEUNIER, Emma CHENU, Myriam MEKSOUS, Clémentine ROUSSEL, Ambre FRANCHISSEUR, Amandine DEPAEMELAERE, Elise PERRET, Léa BENOIT-GUYOD.

Pour les garçons (8) :

Max ARBEZ, Benjamin CARRE, Théo RIVIERE, Tobias GRENIER, Estéban REYGROBELLET, Louis MOREAU, Enzo CELESTRANO, Anton CATOT.

Les suppléants (6) :

Justine MATHEZ, Anna GUYON, Jolane WELFELE, Nathan GROSGOJAT, Romain PESEUX, Brandon TREUVEY.

Les élus de l'école Notre Dame des Neiges sont : Marie GUINCHARD & Rémi MARCILLAUD.

Fonctionnement :

Lors des commissions, les jeunes peuvent inviter les élus du Conseil Municipal concernés par le projet, avant de débattre en séance plénière. Le maire ou son représentant est invité à assister aux séances plénières du C.M.J.

Les projets du C.M.J., devant faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal, sont présentés par monsieur le Maire ou son représentant au Conseil Municipal.

Les espaces d'initiative et de consultation

- 1 - Les projets élaborés par le C.M.J sont présentés au Conseil Municipal.
- 2 - Le C.M.J. peut être consulté par le Conseil Municipal sur les projets portés par la municipalité.
- 3 - Le C.M.J doit régulièrement informer et consulter ses électeurs.

Le budget :

Il est alloué au C.M.J. un budget annuel. Celui-ci est fixé en Conseil Municipal lors du vote du budget de la commune (800€ pour le mandat). Ce budget permet de donner une certaine responsabilité aux jeunes conseillers. De fait, ils peuvent s'initier à la gestion et appréhender les réalités budgétaires.

Lors du dernier conseil Municipal des jeunes du 13 juin, les élus rapporteurs de chaque commission ont exposé leur travail de l'année.

- **La commission sécurité :** Réflexion sur l'implantation des passages piétons entre les écoles et le centre-ville. Son travail a abouti sur quelques modifications à réaliser sur la localisation de certains passages piétons et la création d'autres notamment sur la route qui mène du collège.

- **La commission environnement/Écologie :** En cours de réalisation avec la participation de M. Houdret, professeur d'arts plastiques au collège, d'une BD sur les bonnes pratiques d'utilisation des Moloks. Ils souhaitent également planter un arbre sur un lieu à définir. Ils ont été également moteurs dans l'organisation de la journée de l'environnement le 25 Mai dernier.

- **La commission Sports/Loisirs :** Organisation avec le précieux concours de l'Union commerciale Rousselande du Carnaval des Neiges suivi d'une boum à l'Omnibus. Le défilé à ski le week-end de la Transjurassienne a été également un grand succès.

- **La commission Culture/Animation :** Préparation de la grande soirée Halloween le 18 Octobre à 19h à l'Omnibus. Entrée gratuite et interdite aux plus de 13 ans. Les déguisements sont fortement conseillés.

Commissions Conseil Municipal des Jeunes

Commission Sécurité	Commission Environnement, Ecologie	Commission Sports, Loisirs	Commission Culture, Animation
Anna GUYON	Elise PERRET	Max ARBEZ	Marie GUINCHARD
Romain PESEUX	Louis MOREAU	Louise MEUNIER	Elise PERRET
Rémi MARCILLAUD	Emma CHENU	Benjamin CARRE	Amandine DEPAEMELAERE
Léa BENOIT-GUYOD	Léa MANISE	Théo RIVIERE	Myriam MEKSOUS
Anton CATOT	Brandon TREUVEY	Tobias GRENIER	Léa MANISE
Elise PERRET	Jolane WELFELE	Estéban REYGROBELLET	Brandon TREUVEY
Enzo CELESTRANO	Myriam MEKSOUS	Ambre FRANCHISSEUR	Anna GUYON
Amandine DEPAEMELAERE	<i>Simona MASTRIFORTI</i>	Enzo CELESTRANO	Jolane WELFELE
Ambre FRANCHISSEUR	<i>Murielle GIRALDI</i>	Anton CATOT	<i>Françoise GROSGOJAT</i>
Estéban REYGROBELLET	<i>Béatrice MOREL-JEAN</i>	Léa BENOIT-GUYOD	<i>Stéphanie BRENIAUX</i>
Clémentine ROUSSEL	<i>Jean-Sébastien LACROIX</i>	Rémi MARCILLAUD	<i>Béatrice CHAVETNOIR</i>
Théo RIVIERE		Marie GUINCHARD	
Benjamin CARRE		Justine MATHEZ	
Louise MEUNIER		Brandon TREUVEY	
Max ARBEZ		Romain PESEUX	
Justine MATHEZ		<i>Anne GROSGOJAT</i>	
<i>Christophe MATHEZ</i>		<i>Catherine MANISE</i>	
<i>Dominique AUZIAS</i>		<i>Sébastien BENOIT-GUYOD</i>	
<i>Annie BERTHET</i>		<i>Aurélié PESEUX</i>	
<i>Simona MASTRIFORTI</i>			
<i>Aurélié PESEUX</i>			



Travaux de rénovation du bâtiment de la gendarmerie

- Travaux : 231 968 € TTC
- Maîtrise d'œuvre : 17 441 € TTC
- Coordonnateur SPS : 598 € TTC
- Frais de publicité, divers et imprévus : 15 993 € TTC



Travaux bâtiments

- Réfection d'un appartement à la résidence Gérard Loye (peintures, sols, électricité, chauffe-eau) : 5 430 € TTC
- Remplacement des volets du bâtiment Gérard Loye : 21 757 € TTC
- Remplacement du sol de la salle de jeux de l'école maternelle : 17 903 € TTC
- Aménagement d'un local d'accueil temporaire : 1 727 € TTC
- Réfection des sanitaires de l'école primaire : 33 531 € TTC
- Remplacement des fenêtres à la crèche : 8 043 € TTC

Réfection et isolation de la toiture de la maison forestière

(1/3 pris en charge par la Commune de Bois d'Amont)



Coût TTC

25 940

en euros



Réfection de l'Omnibus

- Remplacement des fenêtres de la salle des fêtes de l'Omnibus : 19 039 € TTC
- Rénovation de la salle des fêtes de l'Omnibus (peintures, plafond) : 16 740 € TTC
- Rénovation du parquet de la salle des fêtes de l'Omnibus : 5 027 € TTC



Matériel

- Acquisition de matériel pour les P.V électroniques : 1 819 € TTC
- Renouvellement partiel du matériel informatique des services municipaux : 10 764 € TTC
- Remplacement de bacs à fleurs avec bancs intégrés : 5 132 € TTC

Acquisition d'un véhicule type CLIO pour le service technique

Coût TTC
12 666
en euros



Divers

- Mise en place d'un passage piéton sécurisé à la sortie des Rousses, direction La Cure : 3 330 € TTC
- Défense incendie :
 - Création de 2 poteaux d'incendie : 9 100 € TTC
 - Remplacement de 3 poteaux d'incendie : 13 667 € TTC
- Travaux de génie civil pour l'installation des conteneurs semi enterrés : 17 037 € TTC



Réfection du mur de soutènement de la rue Abbé Marc Berthet

Coût TTC
42 457
en euros

"Le paquebot"

- Acquisition du « Paquebot » : 70 000 €
- Option de mise en place d'une plateforme après démolition du « Paquebot » : 3348,80 € TTC.

Démolition du "Paquebot"

Coût TTC
24 338,60
en euros



Acquisition de panneaux pour la mise en place de la déviation des Poids-Lourds

Coût TTC
9 500
en euros



Terrains

- Fauchage du vérâtre à La Pillarde : 4 098 € TTC

Patrimoine

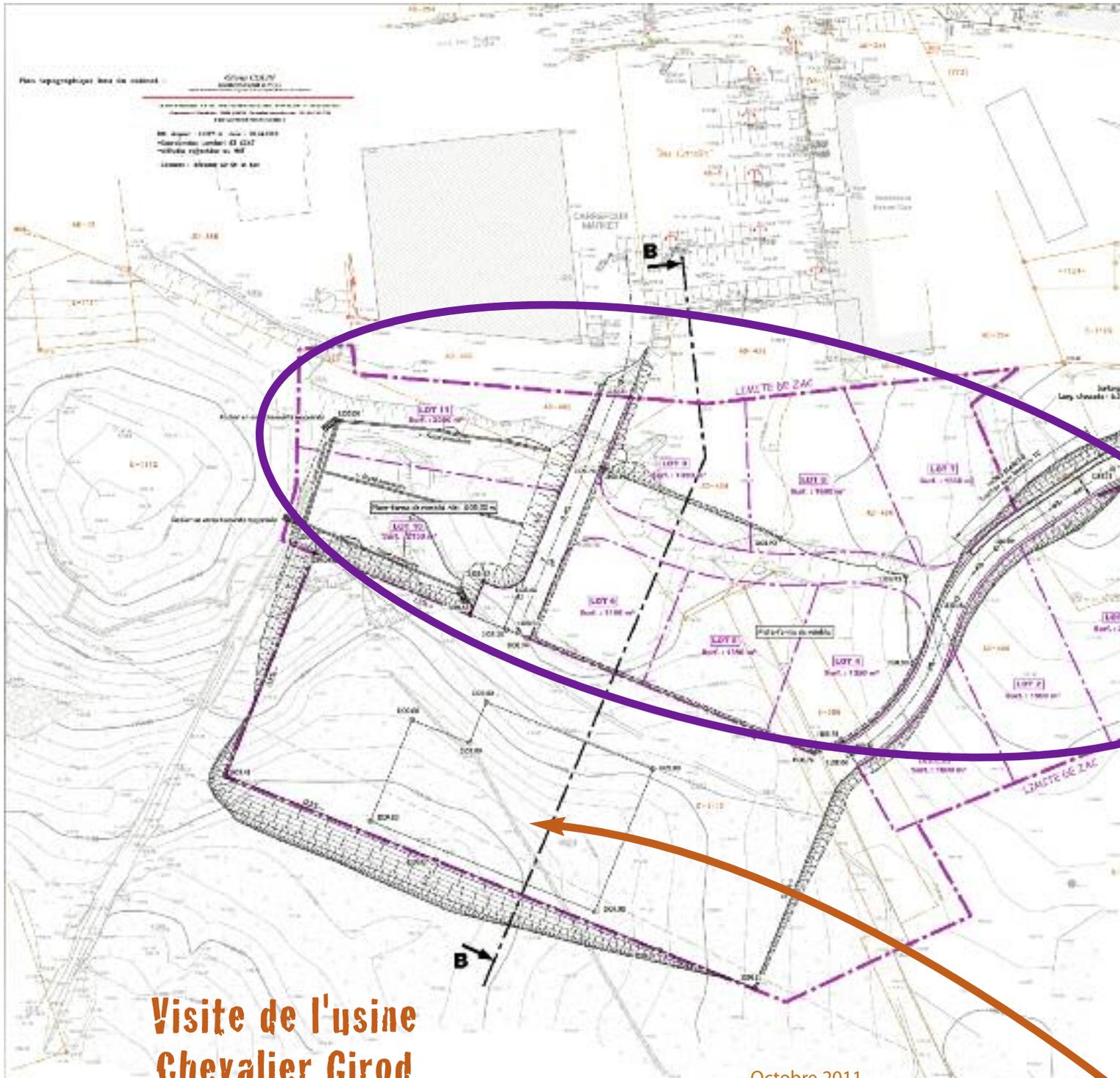
- Restauration de la vieille horloge du clocher de l'église (travaux pas encore réalisés) : 3 803 € TTC.

Réfection du revêtement de la RN5 :

Le revêtement bitumineux de la traversée des Rousses RN5 débutera début de la semaine 26 en fonction des conditions climatiques.

Celui-ci se fera par tronçons avec la mise en place d'une circulation alternée.

La du bois de L'ours



Visite de l'usine Chevalier Girod

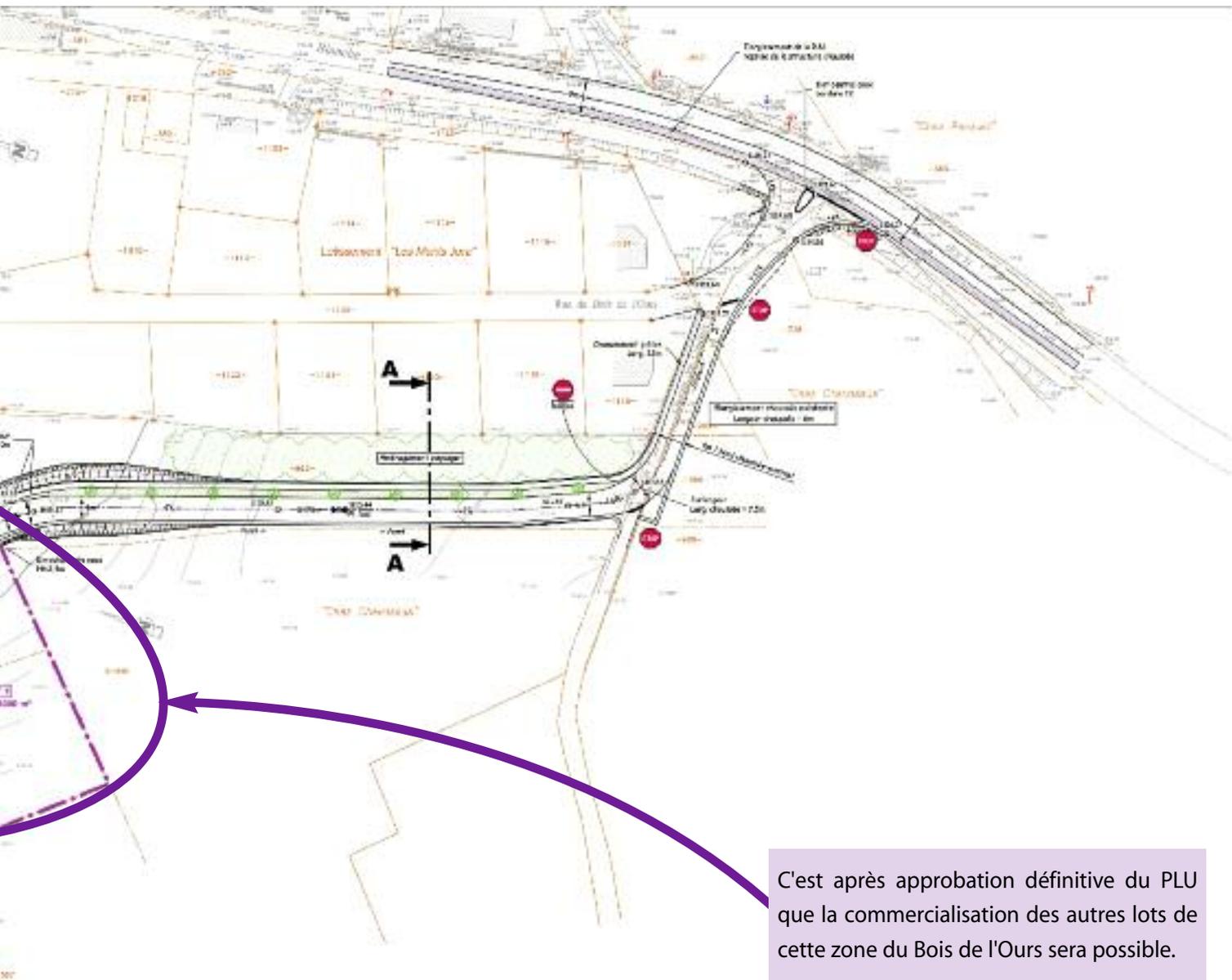
Octobre 2011

Le jeudi 11 Avril 2013, les élus ont pu visiter, un peu plus d' an après l'incendie la nouvelle usine CG, qui se situe dans la future zone artisanale du bois de l'ours. Un bel outil de production pour des maisons bois jurassiennes. On souligne également le système de chauffage innovant alimenté par les déchets de bois de la production. Cette soirée en présence de M. le sous-préfet du Jura s'est terminée par un moment convivial très agréable. Le week-end suivant, les Rousselands ont pu visiter également l'usine lors des portes ouvertes.





za du bois de l'ours



C'est après approbation définitive du PLU que la commercialisation des autres lots de cette zone du Bois de l'Ours sera possible.

Été 2012

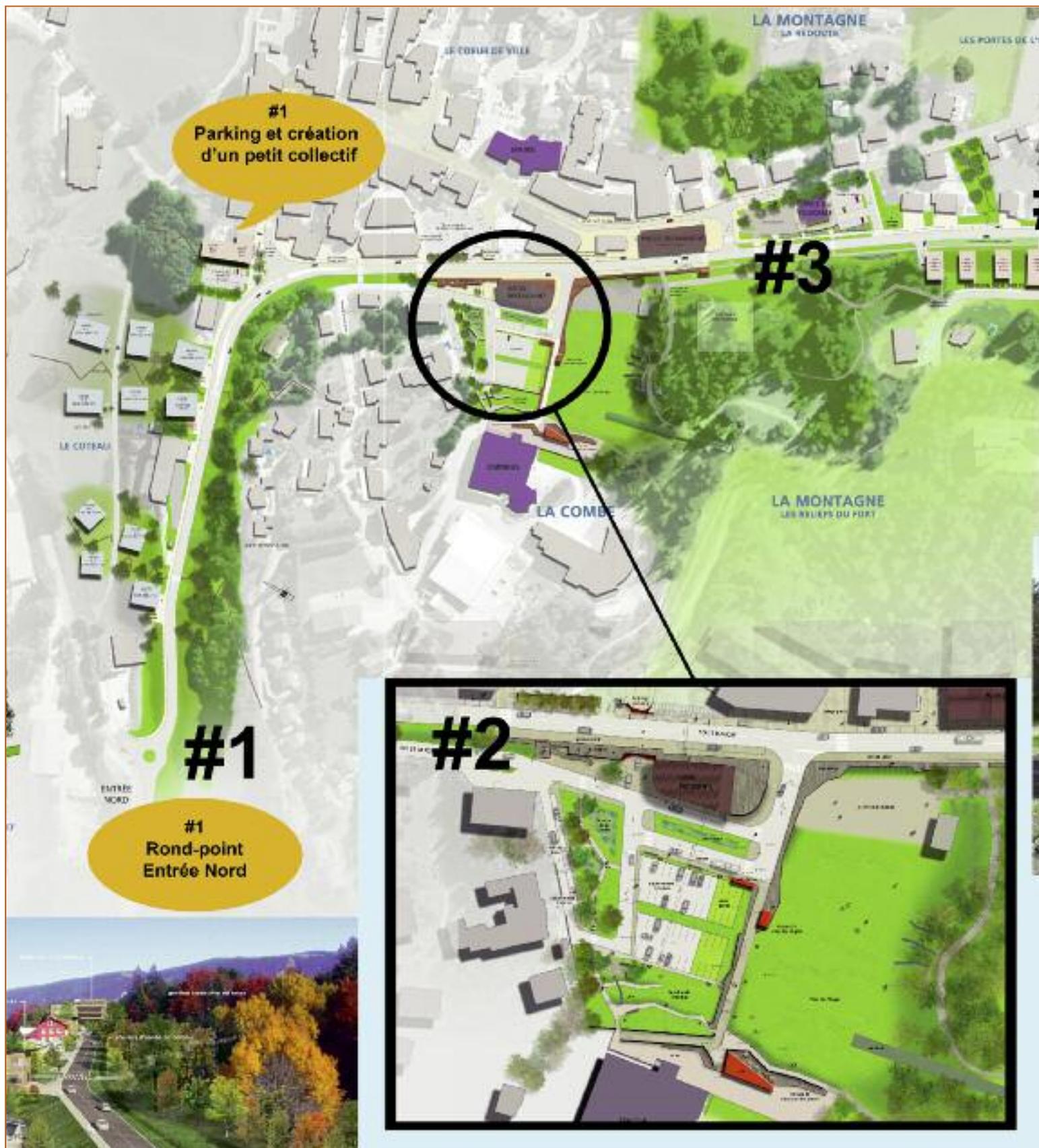


Automne 2012

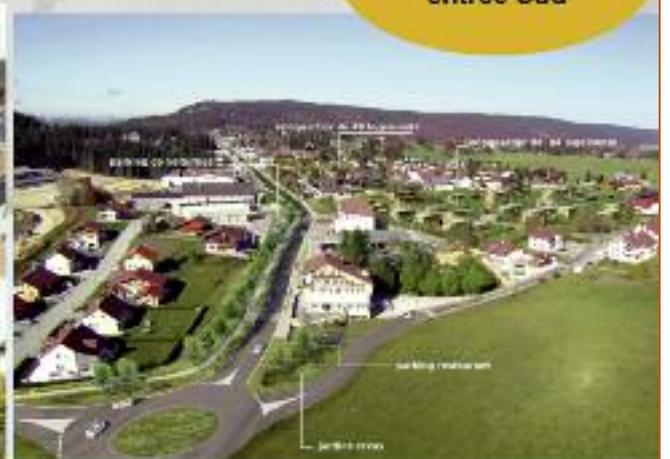


Novembre 2012





des Rousses



- Travaux : 5 212 350 € TTC
- Maîtrise d'œuvre : 322 920 € TTC
- CAUE : 7 700 € TTC
- Assistant à Maîtrise d'ouvrage : 7 985 € TTC
- Relevés topographiques : 7 415 € TTC +
une autre demande en cours.

traversée des rousses

L'aménagement de la traversée des Rousses et des espaces publics attenants est une opportunité à la fois pour redéfinir les séquences de la traversée mais aussi la lecture et l'organisation des polarités urbaines des Rousses.

L'aménagement de la RN5 prend pour parti à la fois de conforter l'urbanité des Rousses et d'affirmer les liens de la commune des Rousses à son territoire.

L'aménagement de la traversée se développe sur 5 séquences du Nord vers le Sud :

#1 : L'entrée Nord :

- Mise en place d'un carrefour giratoire au niveau de la route du Génie,
- Création d'un trottoir piéton sécurisé côté Rousses d'en bas, Réorganisation de l'entrée dans le centre-ville :
- Création d'un nouveau parking en entrée de ville,
- Création d'un nouveau front urbain au débouché de la rue Pasteur (collectif),
- Poursuite de l'urbanisation de la zone d'activité dans la pente,
- Gestion des massifs forestiers,
- Maintien du sens unique.

#2 : Séquence urbaine centrale :

- Un pont-promenade en travelling sur le parc se retournant à l'Ouest pour venir former la terrasse de l'Omnibus et à l'Est en quai belvédère mettant en scène tout le secteur de la combe depuis la RN5.
- Au fond de la combe : un jardin humide assurant le traitement des eaux pluviales.
- Une desserte latérale des logements et commerces en place.
- Un espace de dépose bus (scolaire) et un vaste parking.

#3 : Séquence place des Sapins :

- Création d'une place piétonne, mettant en valeur l'office du tourisme,
- Gestion du stationnement autour de l'office du tourisme,
- Organisation du stationnement Bus le long de la RN5,
- Les problématiques de circulations font encore l'objet de discussions.

#4 : Séquence Faubourg et route du Fort :

- Encore en phase de travail par les élus.

#5 : Séquence entrée Sud :

L'aménagement propose de valoriser le caractère sobre et ouvert de la plaine tout en redéfinissant une façade continue pour la zone commerciale.

- Création de circulations piétonnes continues de part et d'autre de la voie,
- Plantation d'un alignement en limite Est de la route Blanche venant créer une image plus qualitative pour le secteur commercial et rappelant le vocabulaire d'alignement des anciennes routes nationales.
- Création de bandes vertes côté Est de la voie assurant un rôle dans le stockage des eaux pluviales,
- Création d'un rond-point en entrée de ville assurant la gestion des circulations sur le carrefour route Blanche / Chemin des Couettes / rue du Platelet.
- Réorganisation du stationnement.

Aurore JEAN-CUINET



Bravo pour cette très belle saison en Coupe du Monde !

Bonne chance pour les J.O. de Sotchi !



Merci à tous les sportifs qui ont participé le 23 juin dernier à la vente aux enchères au profit de Nathan, graine de soleil (organisée par l'OGEC).

Montant récolté : environ 8000 euros.



Lotissement : Les crêtets

Dans le PLU arrêté par le Conseil Municipal le 4 avril 2013, la Commune, soucieuse de son développement et de la qualité dans son cadre de vie, a inscrit un projet de lotissement.

Le secteur retenu, Les Crêtets, occupe un coteau qui se compose d'un ensemble de parcelles, propriété de la Commune et d'une parcelle appartenant à un particulier. Cet ancien secteur agricole présente une couverture végétale peu importante, réduite à quelques haies et des murs résiduels. Il est bien exposé au sud et bénéficie d'un ensoleillement remarquable et d'une vue qualitative sur le village.

L'aménagement devra répondre à la forte demande de logements aux Rousses et présentera une certaine densité conforme au P.A.D.D. du P.L.U.

L'objectif est d'accueillir au moins une centaine de logements sur l'ensemble du site, dont la répartition sera de 50 % en individuels, 30% en collectif ou intermédiaire et 20% en individuels groupés.

Cette typologie variée (maisons individuelles en bandes ou jumelées, immeubles, habitat intermédiaire) devrait répondre aux besoins recensés : familles, jeunes couples, personnes âgées, accédants à la propriété, locataires.

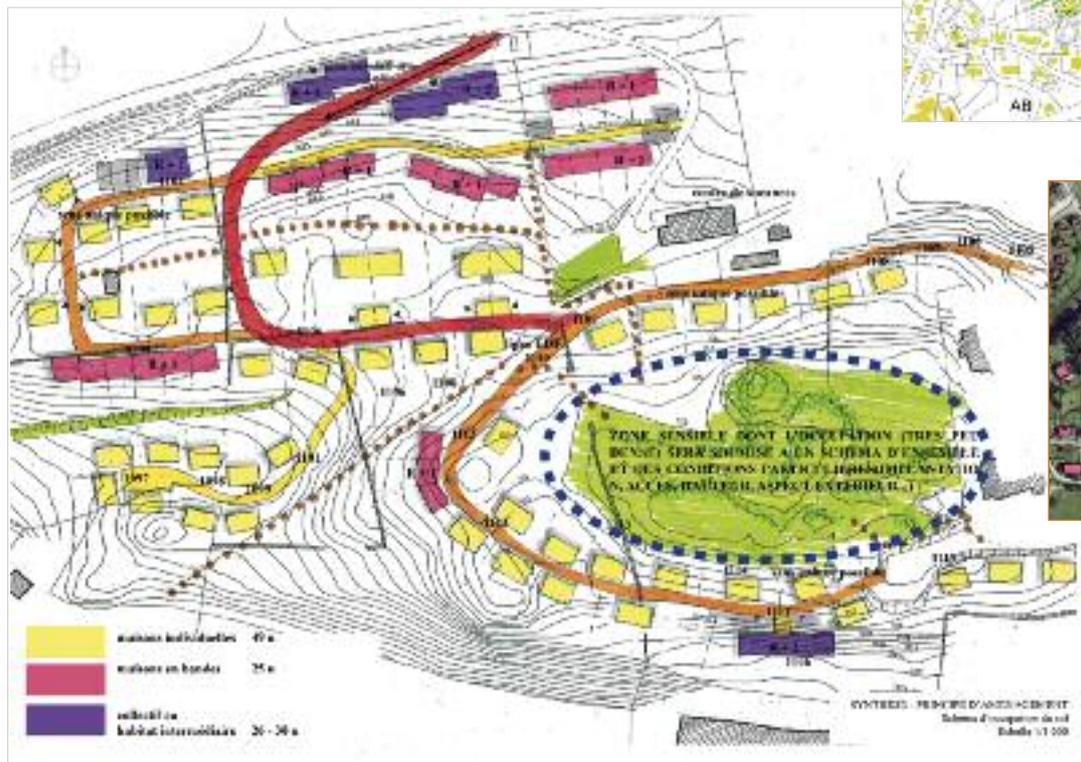
Une attention particulière sera portée à la partie haute

du site dont l'occupation aura un impact paysager important. Les implantations, accès, volumes, hauteur, l'aspect extérieur des constructions seront soumis à des prescriptions spécifiques.

Pour favoriser la circulation et les liaisons douces en toute saison, et optimiser le déneigement, l'aménagement s'organise à partir d'une voie principale en sens unique entre les deux accès. (En orange sur le plan).

Enfin, les dispositifs de gestion des eaux pluviales privilégieront les solutions douces et serviront de support et de cadre aux arrangements paysagers.

N.B. Ce schéma de principe d'aménagement est indicatif. Il n'est ni définitif, ni contractuel.



Carrefour du pont des douanes et virage du Turu

TRAVAUX 2013

Aménagement du carrefour du Pont des Douanes

Dans la continuité des travaux réalisés en 2012, les travaux qui vont être réalisés sur la zone du carrefour du pont des douanes concernent :

- L'achèvement du dispositif de stockage de 310 m³ pour les éventuelles pollutions routières accidentelles, et du dispositif l'accompagnant, permettant de recueillir séparément les eaux d'écoulement naturelles et les eaux polluées ruisselant sur la chaussée. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'avril 2013, pour une durée estimée à deux mois.

- La construction d'un mur de soutènement de 96 m de long, en trois gradins superposés de gabions, permettant l'élargissement de la plate-forme de la RN 5 et l'amélioration de la visibilité sur le carrefour. Ces travaux seront réalisés sans déviation de la RN 5 et avec mise en place d'alternats sur celle-ci, ainsi que sur la RD25. Le démarrage de ces travaux est prévu en avril 2013 pour durer jusqu'au mois de septembre 2013.



Aménagement du virage du Turu

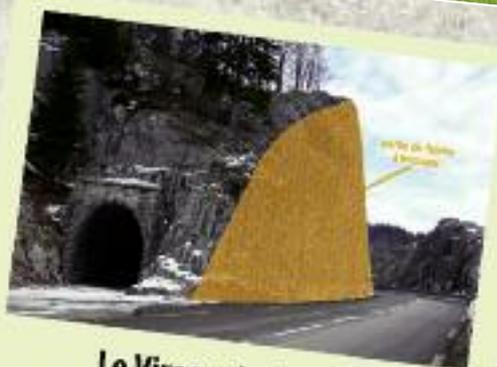
Ce second chantier pour l'année 2013 a pour objectifs d'améliorer la visibilité en courbe, de réduire les risques d'accrochages entre véhicules, ainsi que de permettre le croisement de deux véhicules à gros gabarits au niveau du virage du Turu. Les travaux consisteront :

- à fracturer la falaise à l'aide de tirs de mines ;
- à élargir la chaussée d'environ 5 m sur une distance d'environ 150 m.

Ces travaux seront accompagnés de mesures écologiques en faveur des espèces protégées présentes dans la zone :

- Fermeture des entrées du tunnel du Turu par des grilles adaptées aux chauves souris.
- Accompagnement, dès la fin des travaux, de la recolonisation par le Papillon Apollon du haut de la falaise par des écologues.
- Mise en place de dispositifs pour éloigner les hirondelles des rochers de la zone de chantier.

Les travaux se dérouleront sous alternat, avec l'emploi de micro-coupures de circulation pendant les tirs de mines. Ces micro-coupures d'une quinzaine de minutes chacune, se feront en heures creuses (9h30-11h ; 14h00-15h30) et seront limitées à une par demi-journée, pendant une période estimée à deux mois. Le démarrage de ces travaux est prévu en mai 2013 pour durer jusqu'au mois d'octobre 2013.



Le Virage du Turu



Barbecue de quartier



Depuis 2008, les habitants de la rue de la redoute se réunissent une fois par an pour une journée conviviale et de partage.

En 2012, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à proximité du site de la Grande Redoute autour d'un barbecue par une journée ensoleillée et pleine de bonne humeur.

Nous remercions la municipalité pour sa présence. A cet été !

Les Redoutables

Expositions salle Gérard Loye

De nombreuses expositions de peintures, toutes aussi variées que colorées, se sont succédé tout l'été salle GERARD LOYE aux ROUSSES, pour le plus grand plaisir des artistes locaux (ou autres), tous ravis d'exposer leurs œuvres dans une salle spacieuse et lumineuse. A raison d'environ 200 visiteurs par semaine, ces expositions ont connu un réel succès.

Madame Anny Dautriat, chargée par l'Association Culturelle du recrutement des artistes, vous proposera de nouvelles expositions cette fin d'année.

Une enseigne en émail (coût : 765 euros TTC) a été installée en 2013 sur la façade du bâtiment pour indiquer cette salle d'exposition.



Expositions estivales :

- Du 29 au 6 juillet : Association Trois Couleurs
- Du 6 au 12 juillet : Fabien Brugmann (photos du Jura)
- Du 13 au 19 juillet : CLOE (aquarelles, acryliques, huiles)
- Du 20 au 26 juillet André Bernage-Mage (peintre)
- Du 27 juillet au 2 Août : Marie-Jeanne Fabry (acrylique)
- Du 3 au 9 Août : Geneviève Jeandot (aquarelliste)
- Du 10 au 16 Août : Pascale Samson (huile et acrylique)
- Du 17 au 23 Août : Anne-Marie Delemarche (acrylique)

Seven Up

Sept élèves de Sport- Etudes du Collège des Rousses ont réussi le défi qu'ils ont imaginé et préparé en réalisant le trajet «Les Rousses - Chamonix» à vélo. Ils se sont pris en charge et ont assuré leur projet en toute autonomie.

Leur initiative leur a permis de collecter de l'argent pour 2 associations : «Nathan, graine de soleil» et «A chacun son Everest».

Responsabilité et générosité, belle leçon : félicitations.



Félix RIAUTÉ - Léon VANNESSON - Mathis LEGRAND
Loïs JANVIER - Fabien CHAMBOST - Léo RAFFIN - Louis DALLOZ.

Rouss'Rando, club de randonnée pédestre et en raquettes à neige affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre vient d'entamer sa quatrième saison.

Des randonnées encadrées par un animateur breveté sont proposées chaque semaine et toute l'année les mercredi après-midi et le dimanche soit le matin, soit la journée aux beaux jours.

Ce sont près de 80 randonnées qui sont réalisées chaque année



(soit 700 km), à la recherche des plus beaux sites naturels de notre région. Nous disposons actuellement de 110 randonnées différentes de tous niveaux et la liste ne cesse de s'allonger ...

Le groupe de randonneurs est modeste (une douzaine de personnes pour une quarantaine de membres licenciés) ce qui facilite les échanges et la sécurité, et relativement homogène ce qui permet à chacun d'y trouver sa place.

L'objectif affirmé est d'exclure toute forme de compétition et de ne laisser personne seul derrière : un rythme qui s'adapte donc au groupe.

L'association possède une page web sur le site de la Mairie : www.mairielesrousses.fr dans la rubrique : associations sportives

Ce site permet de mieux connaître le fonctionnement du club : démarches administratives, calendrier mensuel des randonnées, album photo, manifestations dans la région. Il représente un contact permanent avec les membres du club; il est régulièrement mis à jour.

Les informations circulent également par mail ou téléphone pour les rares membres ne disposant pas d'internet.

Rouss'Rando s'est aussi engagé dans les manifestations ouvertes à tout public

et va organiser sa troisième randonnée de la Saint-Pierre inscrite au calendrier départemental de la randonnée pédestre le dimanche 7 juillet 2013.



Vous serez toujours les bienvenus pour une randonnée à l'essai à votre convenance afin de vous faire une idée de l'ambiance du groupe. Si ensuite vous désirez nous rejoindre, ce sera avec plaisir.

Le Président, Michel CONVERSE

Aide aux devoirs : bilan

A l'occasion de cette année scolaire 2012-2013, la Commune des Rousses, soucieuse de diversifier ses modalités d'accueil en direction des élèves des écoles élémentaires, a souhaité reconduire le service d'étude dirigée qu'elle avait initié et mis en place l'année scolaire passée, dans le cadre de sa garderie périscolaire.

L'an passé en effet, 35 élèves du CP au CM2 ont bénéficié régulièrement de cet encadrement, de la mi-septembre à la mi-juin, dans une organisation flexible permettant une inscription «à la carte» : un, deux ou trois soirs par semaine selon les besoins, avec le concours de deux enseignants en retraite qui, à cette occasion se sont placés, sur cette durée périscolaire, sous l'autorité de la collectivité.

Le mode de fonctionnement retenu cette année - le lundi, le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30-, reprend celui qui avait été arrêté en octobre 2011, après une période d'essai pendant laquelle plusieurs horaires avaient été expérimentés. Le dispositif n'a pas été étendu au vendredi soir afin d'éviter une possible coupure entre le travail scolaire personnel de l'enfant et ses parents. On constate d'ailleurs que ces derniers n'ont pas massivement choisi la fréquentation maximale pour leurs enfants puisque, au cours de l'année écoulée, 8 d'entre eux sont venus un soir par semaine, 18 deux soirs et 9 trois soirs.

Après un temps de goûter, les élèves disposent d'un temps de travail d'une durée suffisante pour effectuer leurs devoirs, mais limité à cette durée et à 45 minutes au maximum.

Il s'agit à la fois, d'offrir des conditions favorables à l'autonomie

et mais aussi d'apporter une aide adaptée lorsqu'elle est souhaitée ou nécessaire. Dans ce cadre, des notions étudiées en classe peuvent être renforcées ou réexpliquées mais il ne s'agit pas pour autant du soutien ou de la remise à niveau que peuvent dispenser les maîtres dans le cadre des horaires de classe.

Si le temps consacré au travail personnel varie considérablement d'un enfant à l'autre en fonction de ses propres aptitudes et de la densité et de la nature de sa tâche et s'il n'est pas possible de garantir que l'intégralité de cette dernière soit systématiquement effectuée dans ce temps disponible, on constate cependant que le regroupement de deux ou trois élèves autour d'une méthodologie animée par l'adulte est souvent profitable pour les apprentissages de mémorisation.

De la même manière, des dynamiques de collaboration et de mutualisation et par conséquent de compréhension et d'acquisitions peuvent être mises en place, à deux ou à trois, dans le cadre d'un même exercice d'application ou de révision.

Ce mode de fonctionnement qui entend apporter une réelle médiation pédagogique n'est possible qu'à condition cependant que le nombre des participants à la séance reste limité. Cela vaut aussi pour les activités destinées à accompagner ou à conforter l'apprentissage de la lecture aux niveaux du CP et du CE1.

Les élèves sortant de la séance d'étude sont reconduits en garderie jusqu'à l'heure prévue de restitution aux familles et en cas d'interruption éventuelle du service d'étude (absence, maladie...) les élèves concernés restent à la garderie périscolaire.

Pour l'heure, sept élèves de cycle II et vingt de cycle III sont inscrits.

Football-club haut-jura : La victoire en coupe du jura

Deuxième saison pour le FCHJ et déjà un exploit : la Coupe du Jura

Historique ! Deux ans seulement après sa création, le Football Club Haut Jura a remporté la coupe du Jura à l'issue d'une finale mémorable, en battant le favori Mouchard (2-1) samedi 15 juin 2013 à Domblans. Et oui ! Les Rousses Bois d'Amont main dans la main, inenvisageable par le passé, mais réalité depuis le 24 juin 2011, date de l'Assemblée Générale extraordinaire qui a acté la dissolution des deux clubs et validé la fusion donnant ainsi naissance au FCHJ : Football Club du Haut Jura.

Il faudra du temps, sans doute plusieurs saisons, pour être en mesure de tirer des conclusions suite à un regroupement, mais à ce jour, les dirigeants du club ne regrettent rien et continuent leurs efforts pour « que la mayonnaise prenne ».



Lors de la première Assemblée générale, en juin dernier, Edgar Vandel, alors président de ce tout nouveau club, a annoncé qu'il ne souhaitait pas être reconduit dans ses fonctions. Une réunion a donc été très vite planifiée pour désigner le nouveau bureau. Jean Robert Charton a été nommé Président, secondé par Stéphane Ecartot. Christine Clément conserve le statut de trésorière tandis que la partie secrétariat est assurée par Jean Michel Romand.



Diverses commissions ont été constituées : commission technique, animation, communication, terrains & matériels... Au total ce sont 15 personnes qui se réunissent régulièrement et œuvrent pour faire grandir le club.

En effet, si la mise en place de la fusion avait pour principaux objectifs de regrouper les joueurs (et donc pallier les manques d'effectifs dans certaines catégories) et de mettre en commun éducateurs, arbitres, installations..., elle avait aussi pour but de faire faire un bond en avant au football haut jurassien, en faisant notamment monter les équipes seniors du FCHJ dans la catégorie supérieure et en mettant l'accent sur la formation des plus jeunes.

Mais le bilan au terme de la première saison fut mitigé et les dirigeants du club ont donc dû remotiver les troupes à l'entame de cette deuxième saison, sans pour autant revoir leurs ambitions à la baisse.

Côté effectif, avec près de 180 licenciés, le FCHJ occupe les premières places du département. En seniors, 3 équipes ont été engagées. L'équipe A, qui opère en 2^e division, est entraînée par Eugène Korponai, la réserve par Raphaël Bellat et l'équipe C par Cédric Deniau.

L'équipe U18, dont la plupart des joueurs évoluaient la saison dernière en U17 et avaient déjà fait un très bon parcours en championnat et en Coupe du Conseil général, échouant aux portes de la finale, continue sur sa lancée. A noter que dans cette équipe, encadrée par Baptiste Cretin, figurent certains joueurs prometteurs qui régulièrement complètent les effectifs seniors. De quoi les faire progresser encore plus rapidement, ce qui augure un bel avenir à l'équipe fanion du FCHJ dans les prochaines saisons...

Chez les plus jeunes, le club compte 1 équipe en U15 encadrée par David Durand, 1 équipe en U13 encadrée par Farid Khelili, 2 équipes U11 encadrées par Lilian Couthon et Yann Arbel, et 2 équipes en U9 encadrées par Stéphane Ecartot et Fabrice Franchisseur et 1 équipe U7 également encadrée par Stéphane Ecartot. N'oublions pas les vétérans qui continuent à évoluer en championnat suisse chaque vendredi soir.

En conclusion, il s'agit d'un club plein d'ambitions, dont les joueurs et les dirigeants devront redoubler d'efforts dans les années à venir, pour se prouver et prouver à tout le monde que la fusion était non seulement inévitable pour les raisons citées ci-dessus mais qu'elle a aussi permis "aux violets" de se faire une place dans le football jurassien, et peut être plus encore, comme en témoigne le premier trophée gagné dans la solidarité et l'enthousiasme !

Le mot du Président

La présidence du FCHJ..., peut-on parler de "suite logique" ? En effet, rappelons que j'ai déjà été Président du FC les Rousses durant plusieurs saisons, notamment celles où la fusion chez les catégories jeunes a été mise en place entre les clubs de Bois d'Amont et Les Rousses. Projet qu'à l'époque j'ai soutenu corps et âme ! Aujourd'hui c'est la deuxième pierre à l'édifice que nous sommes en train de poser ! Prendre la direction d'un club ayant autant d'ambitions n'est pas chose facile. Continuer le travail amorcé par Edgar Vandel et faire progresser le club encore et toujours, grâce au soutien des membres du comité dont la motivation ne désemplit pas, voilà mon objectif. Tous ensemble nous pouvons faire de très belles choses dans la générosité, la convivialité, le respect, et le fair-play.

La route est encore longue pour obtenir les résultats escomptés, mais tous, dirigeants et joueurs, nous ferons le nécessaire pour vous apporter de la joie et de l'émotion pendant les rencontres sur les stades de Bois d'Amont et des Rousses. Rencontres durant lesquelles nous espérons voir de nombreux spectateurs venir encourager les "violets".

Amitiés sportives, Jean Robert Charton



Rythmes scolaires

Du nouveau pour nos enfants à la rentrée scolaire 2013-2014 : La semaine de travail sera modifiée pour le primaire et la maternelle à compter de la rentrée de septembre 2013.

Conformément aux directives ministérielles, le conseil d'école s'est prononcé sur les horaires suivants :

Pour l'école publique primaire et maternelle :

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (de 15h45' à 16h30') les lundis et jeudis. Ces séances sont encadrées par les instituteurs dans le cadre de l'éducation nationale.

Ces périodes (36h/an) pour les enfants désignés (petits groupes), sont soumises à autorisation des parents. Lors de ces séances les enfants travailleront sur des activités en lien avec le projet d'école, et une aide aux enfants en difficultés sera dispensée.

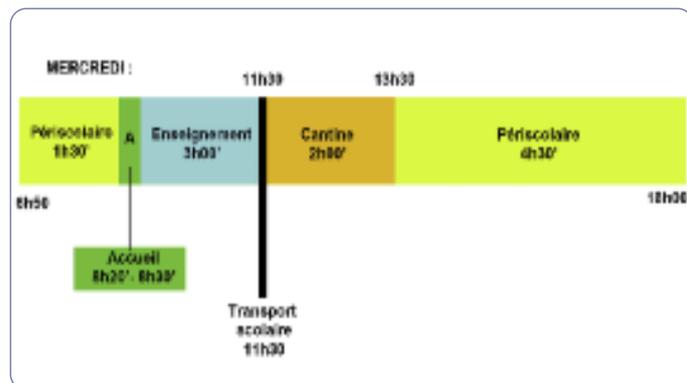
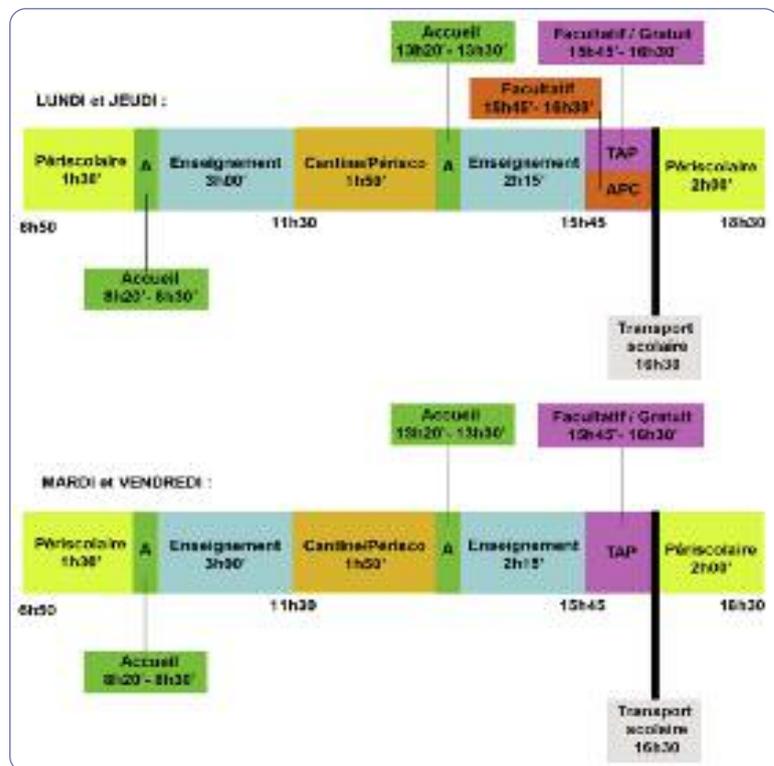
TAP : Temps d'Activités Périscolaires tous les jours (sauf le mercredi) de 15h45' à 16h30'. Ces séances sont encadrées par le personnel communal et des intervenants extérieurs engagés par la mairie. Ils proposeront des activités en concertation avec les enseignants comme :

De la musique, de la sensibilisation aux arts, de l'informatique, de l'expression corporelle, du théâtre, lecture, étude surveillée...

Le conseil Municipal des Rousses s'est prononcé pour la gratuité de ce service à tous les enfants scolarisés aux Rousses.

Les transports scolaires sont maintenus à 16h30'.

Les parents peuvent néanmoins récupérer leurs enfants à 15h45' car les TAP et les APC ne sont pas obligatoires.



Ecole privé e Notre Dame des Neiges

Nombre d'élèves : 68 répartis en 3 classes

Nouveau professeur d'anglais : Mme AUGER Gwendoline

2 nouveaux aides-éducateurs : Mme De Dardel Emmanuelle et M. Virgil Ben- Abdallah

Année 2012/2013 : Projet "le Livre". Ecriture et illustration d'un livre par classe, avec l'aide d'un auteur illustrateur Joëlle Gagliardini.

Pour 2013/2014, la semaine passera à 9 demi-journées et nous travaillerons le mercredi matin.

Les horaires scolaires : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 sauf le mardi et le vendredi où l'école s'arrête à 15h pour laisser place à des activités facultatives hors apprentissages. Le contenu de celles-ci sera par exemple : activités culinaires, initiation aux 1er secours, basket, tennis, ski, jeux de société, éveil corporel, culture artistique, catéchèse, chorale, atelier fil ...etc

Celles-ci seront prises en charge par des intervenants extérieurs, par des personnels éducatifs ou encore par des parents bénévoles. Par trimestre, chaque niveau de classe choisira une activité pour le mardi et de même une activité pour le vendredi.

Les journées du lundi et du jeudi étant des journées d'enseignement, les temps d'aide personnalisée en groupe restreint se dérouleront ces 2 soirs soit de 16h30 à 17h.

centre de Loisirs sans hébergement

Le C.L.S.H. est un service municipal agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Protection Maternelle et Infantile et géré par la commune. Il fait l'objet d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Jura.

Il est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. Il se divise en deux groupes :

1^{er} groupe : enfants de 3 à 6 ans.

2^{ème} groupe : enfants de 6 à 11 ans.

L'équipe d'encadrement est composée d'une directrice et de 4 animateurs (trices) diplômé(e)s.

Le C.L.S.H. est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h pendant les périodes de vacances scolaires (sauf vacances de Noël). Pour les vacances d'été 2013, il est ouvert du 8 juillet au 26 juillet et du 12 août au 30 août.

Le repas du midi peut être pris sur place et sera facturé selon le tarif délibéré par le Conseil Municipal.

Le service proposera à l'enfant une activité (à partir de 9h00, jeux, activité encadrée, repos) en groupe ou individuellement, dans les locaux ou en extérieur. L'équipe d'encadrement de l'A.L.S.H. (accueil de loisirs sans hébergement) est attentive à l'éveil des enfants, à l'autonomie, au respect des personnes et des biens, à la vie en collectivité et à l'hygiène.

Des animations pourront être mises en place et facturées en plus, telles que piscine, patinoire, Jardin de Rouxy, poney... Les tarifs et le planning d'animation seront diffusés et affichés en début de semaine et les familles auront le choix d'inscrire ou non leurs enfants.

Par délibération du conseil municipal du 26 mai 2011, les barèmes de l'A.L.S.H à compter du 1^{er} septembre 2011 sont les suivants :

Nombre d'enfants dans la famille	Tarifs horaires		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Taux d'effort sur les revenus mensuels déclarés	0.040 %	0.035 %	0.030 %
Plancher 608.88 €	0.24 € soit 1.20 € la ½ journée de 5 heures	0.21 € soit 1.05 € la ½ journée de 5 heures	0.18 € soit 0.90 € la ½ journée de 5 heures
Plafond 5 500.00 €	2.20 € soit 11 € la ½ journée de 5 heures	1.93 € soit 9,65 € la ½ journée de 5 heures	1.65 € soit 8.25 € la ½ journée de 5 heures

Horloge de l'église

Attentive à son patrimoine et soucieuse de le sauvegarder, la commune a décidé la restauration de l'ancienne horloge du clocher. Celle-ci sera effectuée par l'entreprise Prêtre pour un montant de 3803€ TTC.

La fondation du patrimoine a été sollicitée et a exprimé son grand intérêt pour cette opération qui correspond bien à ses missions. Une fois descendue du clocher et restaurée, cette horloge sera installée dans l'église en exposition permanente pour tous, connaisseurs et curieux.



Naissances 2012

ADINOLFI Nayla	31 juillet	FOURNIER Ilana Marie Annie Joëlle	10 avril
ANDRIOLLO Elisa Pauline	21 janvier	GAUTHIER Armand	13 mars
ARBEZ Esteban Gérard Roger Gabriel	11 septembre	GUERINET Julie Lucie Enola	28 novembre
AZEVEDO PACHECO Enzo	7 janvier	HORNACEK MARIE Gabriel Henri Eric	17 novembre
BAILLY-SALINS Jeanne Marie Gabrielle	13 mai	HUGUENIN Chloé Jeanne Bénédicte	15 septembre
BARBUT Elsa Marie	28 septembre	KERESZTESSY Elona Evelyne Chantal	15 février
BARROS CORES Diego Patrick	14 juin	LANG Loïc	28 avril
BATISTA LIZON-AU-CIRE Adèle	28 octobre	LECOINTE TRIBUT Louane Nathalie Ludivine	16 février
BENOIST Eliona Lucie Marie	24 juin	MALDONADO Kayla Gloria Amandine	4 août
BENOIT-GUYOD Mila Camille Patricia	31 décembre	MARTIN Juliette Adèle Zélia	13 mai
BONNEFOY-CLAUDET Wiktoria	12 octobre	MAYET Lison	28 juin
BONTEMPS Clara	23 juillet	MICHAUD Roxanne Elisa	28 janvier
BOULEFKHAD OLIVIER Léane Sabine Valérie	16 juillet	MONNIER Léo Denis Claude	17 juin
CAMELIN Sarah Maud Rose	17 novembre	PELLETIER Tess	29 octobre
CASSOTTI Evan	10 janvier	SALOMON Marcel Ole Andréas	31 octobre
CHAVIN-GAZALIER Paul Joseph René	10 décembre	VERCHÈRE Simon	7 septembre
CHOTARD Noah	12 avril	VERRIERE Raphaël Michel Manuel Bruno	6 juin
DESARMENIEN Thibault Paul Jean	10 juillet	XU Loucie Eva Maëlys Chloé	6 février
FLANDREAU Sarah Christine Marie	11 juillet		

Naissances 2013

AVOINE CAPUTO Mathis Pascal Gérard	12 février	HATTERY Eli Patrick	28 mai
BAUMGARTNER Romain	1er février	KERESZTESSY Talia Jeannine Suzanne Délia	12 février
BERTHET Agathe Pierrette Claudine	19 janvier	MARTIN Léo Alexis	29 mars
BESSIE Mathis Eric	14 avril	MASSAADI Katalina	26 mars
CARVALHO Anaïs	5 mai	NESZTLER Elise Marie	31 mars
DE SOUSA TAVARES Emma	12 mars	NUNES LIEGEON Nolann José	19 mars
DE SOUSA TAVARES Sophia	12 mars	PIROSSETTI Marie Karine	27 janvier
DELVAL Etienne Jean Maurice Raynald	20 février	REVERCHON Chloé Chantal Gisèle	7 avril
DUBOURG Kayliah Nathalie Christine	30 mars	ROUX Mélodie Irène Denise	29 mai
GACHOT Elina Gabrielle Charlotte	6 juin	RUFFET-BON-CORPS Siméon	22 mai
GOMES CASTANHEIRA Fabio	25 février	SCHILTZ Léon Julien	24 avril
GROPELIER Lenny Olivier Michel	16 février		

ACHERÉ Anthony et PRINGARBE Sabrina	4 août	KERVARC Romain et GENRE Caroline	28 juillet
AMPEN Joseph et POZIÈRE Karine	16 novembre	KUHNI Guillaume et JEUNET Chloé	8 juin
BARRIER Jean-Stéphane/GUILLEMARD Anne	21 janvier	MARCHANDISE Julien et GRAPPE Julie	25 août
BUSSARD Vincent et SILVA DE SOUZA Patricia	1er mars	MARTIN Paul-Henri et NORAZ Laetitia	29 septembre
CARRIER Sébastien et VALLET Karen	16 juin	MORTIER Arnaud et LEBED Victoria	21 avril
CROAIN Sébastien et CHEVASSUS Léa	26 mai	PREUDHOMME Jérôme et DIAZ Manuela	7 juillet
DELAHAIE Jérôme et COIZY Camille	10 mars	SERVO Benoit et RUIZ Morgane	25 août
GERDIL-MARGUERON Thierry et PANUTINA Olena	29 juin	THÉVENY Olivier et LASNIER Marie-Paule	25 août
JUNOD Franck et GRAPINET Isabelle	8 septembre	VUILLET-à-CILES Philippe et PEYRON Lucie	28 avril



état civil (suite)

DUTOIT Nicolas et DUGERDIL Sophie	23 mars	MARIE Eric et HORNACEK Marie	15 juin
GIROD Jean-Louis et GRENARD Patricia	4 janvier	MARTIN Guillaume et MATHIEU Bénédicte	16 mars

De ces 2012 jusqu'en juin 2013

- BENOIT-GUYOD Sylvain Jean Gabriel
31 décembre 2011 à St Claude
- BERTHET Germain Pierre Jean Marie
13 décembre 2012 à Morez
- BUFFARD-MORET Georges Edouard
21 novembre 2012 à Saint-Claude
- CARMINATI Serge Raphaël
26 mars 2012
- CLEMENT Madeleine ép. POIROT
5 juin 2012 à Saint-Claude
- DELORME Marcel Paul Henri
15 octobre 2012 à Morez
- FOURNIER Joël Roger Edouard Elie
28 mars 2012 à Champagnole
- GUÉRILLOT Mireille Adrienne Jeanne, veuve PIANET
10 octobre 2012 à Saint-Claude
- GUYON Solange Clémentine Ludivine ép. GARNIER
18 mars 2012 à Champagnole
- LORIN Colette Marie José Françoise Vve MOREL
31 octobre 2012
- LOUBERT Jean-Philippe Jules Clément
29 avril 2013 à Saint-Claude
- MOLLET André Henri Désiré
31 décembre 2012
- PARISSÉ Julie Madeleine Danièle
22 décembre 2012 à Besançon
- PERRAD Maxime Paul Gustave
26 mars 2012 à Besançon
- PEZZOLI Daniel Guy
8 juillet 2012 à Besançon
- PRINTZ André Marcel Henri
14 mars 2012 à Lons-le-Saunier
- WENTZEL Julien
25 avril 2012
- ALAMA Houda
13 mars 2013
- ARBEZ Gabriel Ernest Théodule
14 janvier 2013
- BENOIT-LIZON Jules Pierre Sylvain
1er février 2013 à Dole
- BONNEFOY-CLAUDET Corine Francine ép. BATON
20 mars 2013 à Morez
- LAGARDE René
8 juin 2013 à Pierre-Bénite
- LIZON-à-l'ALLEMAND Raymond Alfred Gustave
30 janvier 2013 à Lons-le-Saunier
- MARUNGU Alice
6 janvier 2013 à Besançon

Divers

Opération brioche

L'A.P.E.I. de St-Claude et sa région vous remercie pour votre participation à son opération brioche d'avril 2013 pour une somme de 3525 euros.

Merci aux bénévoles et aux donateurs !

Banque alimentaire

Collecte de la banque alimentaire de novembre 2012 : 3098 Kg avec une augmentation de 117kg / 2011.

Note des agriculteurs

Les agriculteurs remercient les promeneurs et randonneurs de respecter les champs de fauche qui ne sont pas clôturés et de refermer toutes les barrières qu'ils ont ouvertes.



Inauguration de la montgolfière de la Station des Rousses



pêle-mêle 2012/2013



pêle-mêle 2012/2013



Repas la Doye



Spectacle de magie
La Doye



Marché de Noël



Incendie au marché



2^{ème} salon de l'habitat



Lancement de la Journée Mondiale des Chevaliers



Rencontres musicales



Cinéma 3D



Freestyle



Un drôle de piéton !

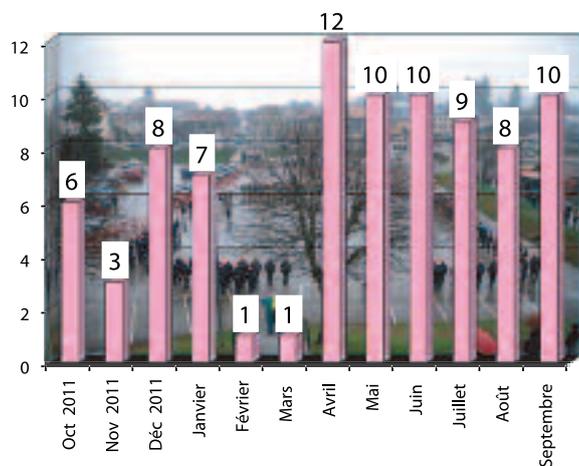


Carnaval Notre Dame des Neiges

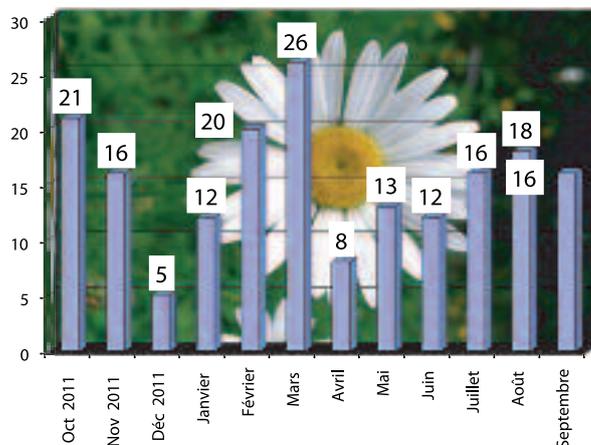


Les caprices du temps

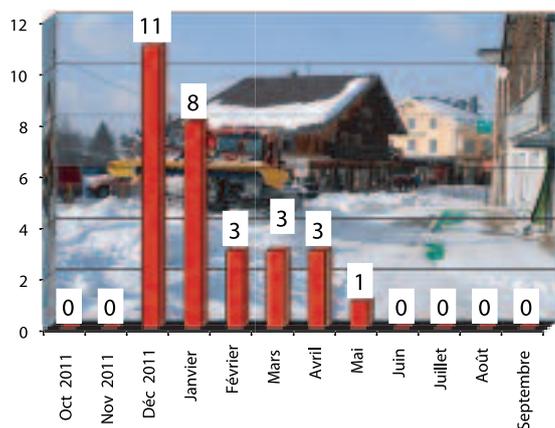
nombre de jours de pluie



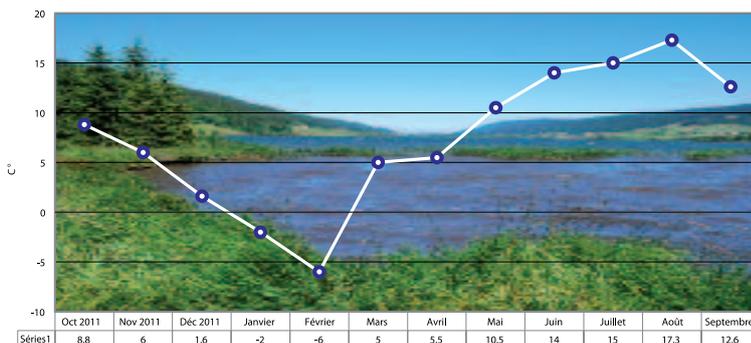
nombre de jours de soleil



nombre de jours de neige



Températures moyennes prises à 10h du matin - Centre des Rousses



Relevés météo :
Jean Robert Charton et Christophe Mathez

O'XYRACE
TRAIL BLANC JURASSIEN - LES ROUSSES

11 JANVIER 2014

TRAIL BLANC KID MINI TRAIL BLANC COURT
TRAIL BLANC KID TRAIL BLANC EXPERT

TRAIL BLANC
POUR TOUS LES NIVEAUX

O'XYRACE
2014
OXYRACE.FR

Partners: BIC, BIC, BIC, BIC, BIC, BIC

Association Départementale d'Aide à Domicile du Jura

- SERVICE aide à domicile aux familles
- SERVICE aide à domicile aux personnes âgées et malades
- SERVICE aide à domicile aux personnes en situation de handicap
- SERVICE de soins infirmiers à domicile, accueil de jour*
- SERVICE *Quiétude**, la téléassistance par PRODESSA

Prodesa
Les services de votre village

DES INTERVENTIONS A VOTRE DOMICILE, 7 jours / 7

N°Azur 0 810 039 041
PRE-APPEL LOCAL

Prodesa accompagne chaque année, près de 4 300 jurassiens.

Retrouvez les coordonnées de nos 11 agences locales sur le Jura en page centrale de l'annuaire et sur notre site Internet : www.prodesa.com